L'ABEILLE

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 15, rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN, DE 4 PAGES, PAYABLE D'AVANCE.
Du Prix { pour l'année, $10, 00 / pour le semestre, $6, 00 }

CANDIDATS WHIGS

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE,

POUR PRÉSIDENT DES ETATS UNIS,

WILLIAM H. HARRISON

DE OHIO.

POUR VICE-PRÉSIDENT DES ETATS UNIS,

JOHN TYLER,

DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS:

LUNDI MATIN, 13 JANVIER 1840.

☞ Nous avons l'honneur d'annoncer aux membres de la Législature qui sont nommés candidats pour l'emploi d'Imprimeur de l'Etat.

BULLITT, MAGNE & Co.

DU MESSAGE.

☞ Rectif. — (*Voir l'Abeille du 7.*)

Si le message du président est vague, obscur, contradictoire dans les passages ayant rapport à notre situation générale et à nos relations extérieures, il est tout autre chose quand il s'agit de l'état des finances du gouvernement fédéral et de l'administration des postes, et cependant c'est des matières qui réclament plus particulièrement de la clarté, de l'ordre, dans un exposé de situation, c'est incontestablement celles de finances. Mais nul ne saurait manquer à ce sujet, et il n'est pas au pouvoir de M. Van Buren de rédiger un message avec clarté et concision, parce qu'il est perpétuellement obligé de dissimuler et qu'il lui faut sans cesse tourner les difficultés faite de pouvoir les aborder en face.

Toutefois ce ne sont pas les seuls reproches qu'on puisse adresser au message. Il contient des inexactitudes matérielles dans les faits avancés et tout y est sacrifié, tout, jusqu'à la vérité, à faire dominer les doctrines les plus anti-nationales.

Relativement à la trésorerie le message se borne presque à dire "que ses opérations financières ont été très heureuses." Quelles sont ces opérations ? c'est ce qu'on ne dit pas.

S'il prête des émissions de bons de la trésorerie c'est uniquement pour attaquer les banques. "La totalité de ces émissions serait maintenant remboursée, dit le président, si les banques avaient payé leurs dettes en nature le trésor la totalité des bons de la trésorerie serait remboursée," puisqu'il restait $2,998,087 de bons à rembourser au 1er. décembre 1839, et qu'au décembre 1838 les banques ne devraient déjà plus que $6,600,000. N'est-ce pas là une *inexactitude matérielle* commise sciemment pour jeter de la défaveur sur les banques? Et cette conclusion-ci, n'est-elle condamnable, est-elle extrême, dans ce président magistrat d'une pays républicaine.

En cherchant à justifier l'énorme augmentation des dépenses qui a eu lieu depuis que la faction qu'il représente est parvenue au pouvoir, le Président dit que les dépenses de 1838 seront un peu au dessous de trente trois millions. Eh! bien, il résulte d'un tableau publié par les journaux de l'administration en septembre dernier, tableau où les dépenses sont certainement affaiblies ou diminuées autant que possible, que les dépenses de 1838 ont atteint $36,929,000.

Le Président dit encore que les dépenses de 1839 n'excéderont probablement pas $26,000,000. Cependant le budget présenté au Congrès présente un peut de $35,681,627." Il y a comme on voit une différence notable entre ces deux sommes.

Dira-t-on que sur cette somme de trente six millions il y a dix millions à rembourser des bons de la trésorerie ? Mais on sait que si le remboursement des bons émis n'est pas à proprement parler une *dépense actuelle*, il n'en est pas moins vrai que la dépense a été faite antérieurement et que ces dix millions donnés en remboursement de Bons du trésor cachent une *dépense réelle* de dix millions. Car enfin le secrétaire de la trésorerie s'aura pas *donné des* Bons en pur don; il ne les aura donnés sans doute qu'en paiement des sommes dues par le gouvernement fédéral pour le service des employés, pour achat des pensions, pour achat de la guerre, de la marine etc. Par conséquent ces dix millions ne manquent figurer deux fois, un budget, une fois lorsqu'on a payé au moyen des Bons, et une autre fois lorsqu'on remboursera les Bons; et il est probable que cet mode de comptabilité n'aura été employé que pour donner le change et masquer quelques dépenses extra-constitutionnelles.

Quant à la partie du message qui concerne l'administration des postes, la citation d'une seule phrase suffira pour faire apprécier le degré de confiance que méritent les assertions de M. Van Buren : "*Il est infiniment de voir la prospérité et la fidélité avec lesquelles les agens de ce département en général s'acquittent de leurs devoirs publics.* Quelle insultante ironie ! Jamais le service des postes ne fut si mal fait; et le Président n'hésite pas à dire dans son message qu'*il est satisfaisant de voir la promptitude avec la quelle on fait le service des postes!!*

Chacun est à même de constater la régularité du service des postes aux Etats Unis; chacun sait que depuis longtemps nous ne recevons pas plus de deux malles par semaine terme moyen; chacun pourra apprécier la véracité du premier magistrat du pays dans ses communications officielles.

LE GENERAL JACKSON.

Les journées du général Jackson se passent à peu près de la même façon que celles d'un roi constitutionnel en voyage. Une grande partie de son tems a été employée jusqu'ici à consulter des adresses, des discours, des félicitations de toute sorte et à répondre. Ses réponses sont en général pleines de convenance souvent même de modestie; nous le voyons surtout avec plaisir rendre justice à ceux qui ont combattu avec lui; il a dit entre autres choses : " Dans la défense de la Nlle-Orléans, mes efforts n'eussent en que bien peu d'effet sans l'aide des valeureux et patriotes citoyens dont j'étais le commandement."

Vendredi dernier, le Général a visité le Champ de Bataille du 8 Janvier. Il était accompagné du général Armstrong, du colonel Christy et d'environ cent citoyens parmi lesquels on distinguait plusieurs personnes qui avaient assisté à la campagne de 1814-15. En contemplant les lieux où jadis s'étaient décidées les destinées de son pays, le Général ne put se défendre d'une émotion fort naturelle.

Samedi soir, le Général s'est rendu au bal qui était donné à son intention dans la salle St. Louis; il y est resté de 10 heures à 11 heures et demie. Cet bal était élégant; mais en même temps fort peu nombreux, il a dû être simplement pour le général une petite fête de famille.

A voir le peu de sensation que produit la présence du Général, une fois le premier mouvement de curiosité passé, on peut raisonnablement se demander si ce nous avons dit déjà : on a eu tort, grand tort de faire de la visite d'Andrew Jackson une affaire de parti. Bien des gens, en effet, qui éprouvent le même de sympathie pour l'homme, se disent quoique le auteur de héros, s'il n'avaient cru que l'on chaudrait à faire servir son voyage dans son nom aux projets d'une faction politique; et c'est à cette pensée qu'il faut attribuer l'espèce de froideur avec laquelle on accueille un vieux soldat qui a bien mérité de son pays et pour lequel la reconnaissance n'est certes pas éteinte dans le cœur de ceux dont il a jadis si énergiquement guidé les héroïques efforts.

TENTATIVE D'ASSASSINAT.

Quelques journaux ont déjà parlé d'une tentative d'assassinat faite sur la personne de M. Sewell, ahlerman du troisième district de la seconde municipalité, mais les détails de cette affaire n'ont été connus que depuis hier, les voici :

La nègresse de M. Sewell fut accostée, il y a quelques jours, en se rendant le matin au marché, par quelques individus qui lui firent part du projet qu'ils avaient d'assassiner son maître et lui promirent sa liberté et de l'argent si elle consentait à les servir. La négresse feignit de consentir à tout, et elle n'eut rien de plus pressé en rentrant chez son maître, que de l'informer de ce qui se passait. M. Sewell s'attendant la nuit suivante à une attaque, réunit plusieurs de ses amis qui veillèrent avec lui, et le capitaine Harper qui avait eu vent de notre affaire, plaça quelques gardes autour de la maison. Les nègres se montrèrent à une heure avancée de la nuit, mais ne voyant découvert par eux ni M. Sewell qui les surveillait, ils se retirèrent, et une seconde tentative qu'ils firent la nuit suivante n'eut pas plus de succès que la première.

Le lendemain matin du jour où les assassins firent leur seconde apparition, la négresse reçut de nouvelles offres, et il fut convenu qu'elle laisserait la porte ouverte, la nuit suivante, pour donner aux assassins un libre accès dans la maison. Elle fit donc part de ce nouvel arrangement à son maître, qui, comme on le pense bien, redoubla de surveillance et fit beaucoup garde avec quelques uns de ses amis.

A minuit, deux hommes entrèrent dans la cour, s'y sont quelques pas vers la porte d'entrée de derrière, et l'arrêtèrent; il y eut alors entre eux une courte conversation à voix basse. Bientôt ils se commentaient sur les moyens d'accomplir leur projet, lorsqu'un des gardes qui les surveillait, fit feu, et l'un d'eux fut atteint à la cuisse, mais il eut encore assez de force pour prendre la fuite. Mr. Sewell et ses amis jugèrent que les assassins étaient au nombre de dix ou de douze qui s'attendaient qu'on signal pour se montrer.

Vendredi, par appel au bureau de la police, qu'un nommé du nom de Washman avait été blessé à la cuisse d'un coup de feu, la nuit précédente. Le lieutenant Winder se rendit immédiatement dans la maison où était déposé le blessé; tout fut mis pour qu'on ne trouvât le blessé sur lequel on avait fait tirer le cour de M. Sewell; il fut donc arrêté et transporté à la prison comme prévenu. Deux autres individus complices d'être des complices ont également été arrêtés.

Il paraît que le but des assassins était de se faire conduire par la négresse dans la chambre à coucher de son maître, d'y poignarder celui-ci et de faire partage le même sort à sa femme dans le cas où elle se serait éveillée et aurait donné l'alarme, puis de courir, sur leur œuvre en incendiant la maison.

Quelle sont les motifs qui ont fait concevoir à ces hommes un pareil projet ? Sur quoi est fondée cette haine qu'ils ont pour le Président ? Qu'ils le regardent comme le complice de Washman et de Sewell, et qu'ils aient voulu les assassiner tous les deux, dans une guerre où un bal, où le plus Tivoli et apparemment à Miss Sophie Hardy : en peu d'instants elle a été satisfaite. Bravo.

COURSES.

Il résulte de notre correspondance de Mobile qui vu jusqu'au 31 décembre, que M. Calhoun et ses amis politiques se sont tout-à-fait rangés sous la bannière de l'administration. M. Van Buren a reçu à Mobile du sénateur de la Caroline, et le réprobation dans opérée à la grande [illegible] Mobile, qui, depuis quelque temps, [illegible] M. Van Buren.

NOUVELLES DE MARANHAM.

Le bateau Hector, Putnam, arrivé le 29 à New York, parti de Para en 45 jours, apporte la nouvelle que la révolution continuait à Maranham. Le parti opposé au gouvernement avait [illegible] Chefs pour la seconde fois [illegible] plusieurs personnes trois mois jusqu'à ville.

[illegible] SUD.

Marché d'exportation de coton.

"Aux dernières avis de Liverpool, les marchandises étaient chancelantes et avaient baissé de 10 pour cent. La farine était tombée à Valparaiso à $14 le sac.

Notre marché continue à être bien approvisionné de produits manufacturés; et les ventes se font difficilement.

La farine se vend difficilement $30 le sac, droits payés. Le droit est de 88 par cent.

CONSEIL DE LA 3me. MUNICIPALITE.

Séance du 11 janvier 1840.

Le conseil s'est formé sous la présidence de M. le Recorder Cavellier; MM. Wm. De Buys, Cousdin, Bloomsan, B. Rell et A. Vinvent répondent à l'appel nominal.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. John Sharky soumet au conseil une proposition relativement au ravage des banquettes de la partie de la rue d'Esplanade qui avoisine la rue des Remparts et indique de cette proposition qui renvoyé à un rapport spécial composé de MM. Bloomsan, Debuys et Rayt.

M. Rayet pharmacien, réclame du conseil le paiement d'une somme de $63 pour le montant d'un compte de médicamens fournis aux malades indigens de la 3me. des consolat municipaux. Sur motion de M. Bloomsan, cette demande est renvoyée au comité des réclamations.

M. P. Rapo, au nom des commissaires de l'église de St. Vincent de Paule, invite le conseil à assister à la cérémonie de la bénédiction de la chapelle qui aura lieu le dimanche 19. Le conseil accepte cette invitation.

M. Bloomsan, rapporteur du comité de finances, chargé de remplacer provisoirement le trésorier, fournit au conseil un compte détaillé du mouvement de la caisse municipale $28,341 50.

Le conseil prononcé ensuite à l'élection d'un nouveau trésorier et au premier tour de scrutin M. J. F. Degay est élu à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle l'attention du conseil sur la proposition faite par la compagnie du *Rail-Road* Pontchartrain de céder à la troisième municipalité tout le terrain qui possède la compagnie au centre des Champs-Elysées entre la rue Moreau et le fleuve, moyennant le prix de $15,000 payable en trois fois, avec portant intérêt à 6 pour cent par an; pourvu que la corporation s'engage à y faire construire convenablement et dans un temps donné des halles en marbre. La compagnie garantit à la municipalité que le terrage de ces halles ne sera pas moindre de $[illegible] pour les droits des boeufs ; mais aussi elle exige que l'excédant, s'il y en a, soit affecté à l'extinction de la dette, de telle sorte que la compagnie aura droit à tout le terrage qui excédera paiement des intérêts et du remboursement du capital. Sur la proposition de M. Cucullu le conseil décide que le terrage ne pourra jamais être augmenté.

Sur motion de M. Cucullu le conseil décide que les employés de contrôleur, de commis du trésorier et du lieutenant de la garde sont supprimés et qu'il sera alloué au collecteur adjoint au trésorier pour percevoir les droits sur les draps, charrettes, voitures et cabriolets de la municipalité, lequel collecteur recevra pour salaire une commission de 5 000 sur ses recouvrements et fournira un cautionnement de $7,000 pour répondre de la fidèle exécution de ses obligations.

Le conseil a nommé séance tenante à l'unanimité M. Cucullu pour remplir la place nouvellement créée de collecteur adjoint au trésorier, M. Montamat.

M. Bloomsan est autorisé à remettre au maire du trésorier, dès que cela aura fourni son cautionnement les fonds de la corporation.

Le conseil s'ajourne à samedi prochain.

OFFICIEL.

MUNICIPALITE No 1.

Séance extraordinaire du Samedi, 11 Janvier 1840.

A. R. 64.

Le conseil s'est assemblé ce jourd'hui en vertu d'une convocation du maire.

Le recorder ayant appelé les membres à l'ordre et invité le secrétaire à faire l'appel nominal, les membres suivans ont été trouvés présens :

MM. Duplessis, Luzenberg, Duncan, Lafonta, Cloosman, Lesseps, Danas, Dupuy, Cruzat, Charles Forstall; Lefevre, A. Durel, Delery, et Dorlocourt.—14.

Absens MM. Hodge, Guillot, Edward Forstall, Guinault, Vignié, Lambert, Prévil, Calsou et Buisson.

Sur motion, la lecture du journal de la séance précédente a été renvoyée à lundi prochain.

Lecture a été faite du message suivant transmis par le maire :

Mairie de la Nlle. Orléans, le 11 Janvier 1840.

A M. le Président et MM. les membres du Conseil de la 1ère Municipalité.

Messieurs,

Il existe dans le recueil de vos délibérations, à la date du 5 août 1836, une résolution qui a pour objet d'ordonner la fondation d'un monument public, en commémoration de notre glorieuse victoire du 8 janvier 1815. Cette résolution pourvoit à ce que ce monument soit bâti du produit de souscriptions faites dans toutes les parties de l'Union; et le même statut désigne un comité de trente-six citoyens, qui est chargé de recevoir les souscriptions, et de faire ériger ce monument, si d'en est formé spontanément un autre, qui s'est imposé le même devoir, et qui voulant profiter de la présence du Général Jackson parmi nous pour poser la première pierre de ce monument, s'est adressé à moi pour l'en faire transmettre sa demande à cet égard.

Tel est le motif pour lequel j'ai pris la liberté de vous convoquer extraordinairement aujourd'hui; les membres du comité qui a fait cette démarche auprès de moi étant connu de la plupart des aldermen de cette municipalité, je ne crois pas nécessaire de vous les citer ici nominativement. Il me reste à vous dire que la résolution du 5 août 1836, n'ayant pas arrêté dans quel endroit le monument sera érigé, le comité de citoyens dont je vous transmets la demande, propose de choisir la Place d'Armes à cet effet, sauf meilleur avis de la part du conseil. Le jour de la cérémonie, qui doit avoir lieu prochain, 13 du courant, si vous jugez convenable de donner suite à ces préliminaires il sera peut-être urgent de ne pas retarder la pose de la première pierre au-delà de lundi matin.

Je suis respectueusement, messieurs,

Votre très humble serviteur,

(Signé,) C. GENOIS, maire.

Sur motion de Mr. Lesseps et après dispense des règles, les résolutions suivantes ont été adoptées avec deux actions additionnelles de Mr. Luzenberg.

Attendu que le 5 août 1836, des résolutions furent passées à l'unanimité par le conseil de la 1ère. Municipalité, concernant l'érection d'un monument destiné à concernant le souvenir de la victoire du 8 janvier 1815; et nommant un comité chargé conjointement avec le Maire, d'obtenir par le moyen de souscriptions individuelles dans toutes les parties de l'Union américaine, les fonds nécessaires pour cet objet; et attendu que ladite résolution n'ont pas reçu jusqu'ici leur exécution, quoique étant demeurant encore en pleine force et vigueur; et attendu que la présence en cette ville du général Andrew Jackson offrait en ce moment une occasion favorable de commencer le travail projeté en posant la pierre angulaire du dit monument; et attendu de plusieurs la Place d'Armes en face de l'église cathédrale, offre l'emplacement le plus convenable pour l'érection de ce monument; en conséquence il est résolu qu'il sera choisi un endroit convenable sur la place d'Armes, lequel devra être spécialement affecté et appropié à l'érection du dit monument et que la pierre angulaire et de la pierre posée Lundi matin, 13 du courant, en que le Maire, le Recorder et le Conseil assistent à cette cérémonie.

2o. Il est de plus résolu que le Maire et le Recorder conjointement avec un comité de trois membres du conseil, invitent le général Jackson à assister à la cérémonie et à prendre telles mesures qu'ils jugeront convenables dans une circonstance aussi solennelle.

3o. Il est de plus résolu que les sommes attribuées au comité nommé dans la résolution du 5 août 1836 seront et demeurent conférés au comité nommé conjointement avec le maire et le recorder en vertu de la résolution qui précède.

4o. Il est de plus résolu que le susdit comité devra obtenir des souscriptions dans les classes qui avaient été omises dans les précédentes souscriptions et que les collectes ainsi faites pour ce but seront versées entre les mains des trésorier qui en rendra compte.

5o. Il est de plus résolu que le comité ci-dessus devra, conjointement avec le maire et le recorder, inviter le général Jackson à poser la première pierre de la Place d'Armes, ainsi qu'ils jugeront de plus convenable pour les fondations du dit monument.

6o. Il est de plus résolu que le comité devra adresser une invitation générale aux citoyens de la Louisiane, les priant de former des comités auxiliaires de recueillir des souscriptions pour ne [illegible] entièrement de cette entreprise nationale.

7o. Il est de plus résolu que [illegible] à transmettre immédiatement au [illegible] Jackson une copie de ces résolutions.

8o. Il est de plus résolu que [illegible] de l'unanimité [illegible] du dit comité.

[illegible]

[illegible] Lewis, Lavigne, Lewis, H. Layton, H. O'Donoghue, J. Rogers, W. Fairly, La caudrie suspend la procession.

Conseil de Conseil — Défé nauthe, C. A. Lazarus, Wm. Dufresne, Green B. Duncan, C. Kennedy, L. Thomas, Wm. Kennedy, G. F. Bussom, J. B. Hubard, J. R. Sicard, Conseil du Conseil — Défé nauthe, E. Lewis, J. W. Walker, J. A. Bauer, J. C. Larter, C. W. Campbell, Wm. Kennedy, G. F. Bussom, J. B. Hubard, J. R. Sicard, Conseil du Conseil — Défé nauthe, C. A. Lazarus, Wm. Dufresne, Green B. Duncan, C. Kennedy, L. Thomas, Wm. Kennedy, G. F. Bussom, J. B. Hubard, J. R. Sicard, Conseil du Conseil — Défé nauthe, E. Lewis, J. W. Walker, J. A. Bauer, J. C. Larter, C. W. Campbell, Wm. Kennedy, G. F. Bussom, J. B. Hubard, J. R. Sicard, Conseil du Conseil — Défé nauthe, C. A. Lazarus, Wm. Dufresne, Green B. Duncan, C. Kennedy, L. Thomas, Wm. Kennedy, G. F. Bussom, J. B. Hubard, J. R. Sicard, Conseil du Conseil — Défé nauthe, E. Lewis, J. W. Walker, J. A. Bauer, J. C. Larter, C. W. Campbell, Wm. Kennedy, G. F. Bussom, J. B. Hubard, J. R. Sicard,

NOUVELLES D'EUROPE.

Le navire *Louis Philippe*, arrivé à New York, 4 courant, nous a apporté nos journaux de France jusqu'aux derniers jours de novembre.

ORIENT.—La tournure générale des affaires est à la paix de ce côté. Les démonstrations énergiques de Méhémet-Ali n'ont pas eu de suites sérieuses, grâce à l'intervention fort active du consul français, Mr. Cochelet. Ibrahim Pacha est resté dans ses positions auprès de Marash, dans une attitude très ferme ; mais sans poursuivre le mouvement qu'il avait commencé; conduite qui lui a été dictée par les derniers ordres de son père. Méhémet-Ali est dans une situation à désirer un prompt accommodement, et il sent bien que la France qui est tout-à-fait dans ses intérêts, peut y contribuer puissamment.

D'un autre côté la Porte semble être dans les mêmes sentimens. Les bases d'une négociation sérieuse paraissent être posées :

L'hérédité de la Syrie et de l'Egypte serait concédée à Mehemet-Ali et à ses descendans; Alep et Candie resteraient retour à la Porte à la mort du pacha; les districts de Tarsous et d'Adana seraient dès à présent cédés à la Porte; Mehemet-Ali accéderait, dit-on, à ces conditions, en exigeant toutefois qu'Achmet Pacha, l'amiral de la flotte turque, fût nommé gouverneur des districts d'Adana et de Tarsous, il n'est pas besoin d'ajouter que la flotte serait rendue.

Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis l'arrivée de M. de Pontois à Constantinople, les allées et les ressources diplomatiques ont beaucoup changé, et que cet ambassadeur a déclaré positivement que la France voulait la paix, et cette déclaration mêlée à peut-être contribué à hâter les événements.

A Alexandrie, on dit que l'Autriche et la Prusse ont adhéré aux résolutions de la France, et que cette dernière l'Angleterre les a par y adhérer. D'après quelques correspondances, l'Autriche aurait demandé que Candie fut provisoirement occupé par des troupes européennes.

Mais si la question turco-égyptienne s'approche de la solution, il reste un point qui est très-important à régler. Le traité d'Unkiar-Skelessi expire au mois de janvier. On voudrait, dit-on, en empêcher le renouvellement, et ouvrir ainsi la mer Noire à tous les pavillons.

L'amiral Lalande a quitté la baie de Besica pour venir prendre ses cantonnemens d'hiver dans les eaux de Smyrne. L'escadre anglaise est toujours mouillée aux îles d'Ourlas. On assure que les deux flottes ne doivent cependant pas rester dans ces parages, et que grâce à la tournure pacifique des choses, la première reviendra hiverner à Toulon, tandis que la seconde restera à Malte.

On parle depuis long-temps de la réforme en Turquie; et un acte éclatant de la part du Sultan vient de prouver que cette réforme n'était pas un vain mot. Le 3 novembre, dans la plaine de Guihané, a été lu devant un grand concours de peuple un *hatti sherif* qui pose les bases d'une constitution nouvelle; nous reviendrons sur cet important sujet.

FRANCE.

Il paraît que Mr. de Barante est appelé à succéder comme ambassadeur auprès des Etats-Unis à M. de Pontois, actuellement à Constantinople.

Les chambres sont convoquées pour le 23 décembre.

Une nouvelle machine infernale a eclaté à Paris. Une explosion qui a eu lieu dans les environs du Palais-Royal dans la nuit du 29 novembre.

On ne sait pas encore, d'une manière bien positive, l'effet qu'ont produit en France les dernières nouvelles qui y sont été reçues des Etats-Unis. Quelques journaux disent qu'elles ont produit un certain degré de confiance dans les banquiers, bien que les négociants américains de Paris se soient plaintes de cette grande détresse et que beaucoup d'entre eux fassent leurs preparatifs de départ. D'autres assurent, entre autres le correspondant du *Courrier and Enquirer*, affirment qu'elles ont suspendu les transactions et diminué la confiance; ils citent une lettre de Lyon peignant les affaires, sur cette place, dans un calme désespérant. Cependant la *correspondance du Courier* termine ainsi ces tristes réflexions: Je puis pourtant vous affirmer que les personnes les plus compétentes ont cette manière parfaitement rassurante que le plus mauvais temps est passé. Puissent ces paroles être vraies!

ALLEMAGNE.

On avait annoncé la mort de M. de Metternich. Ce bruit est faux.

ESPAGNE.

Les nouvelles de l'Aragon et de la Catalogne sont sans importance réelle; la position relative d'Espartero et de Cabrera est toujours la même. La reconstitution ministérielle et les premières mesures du ministère reconstitué sont les affaires les plus importantes; le cabinet, à la tête duquel se trouve M. Perez de Castro, s'est complété par l'adjonction de MM. Montes et Oro à la marine et Calderon Collantes à l'intérieur.

Le ministère a proposé à la reine comme une mesure d'urgence la dissolution des Cortès, et un décret de la reine du 17 novembre a ordonné la dissolution. Cette dissolution inspire des craintes, et cependant la tranquillité n'avait pas, d'après les dernières nouvelles, cessé de régner à Madrid.

—Une circulaire, en date du 19 novembre, et contresignée par Calderon Collantes, dispose en matière électorale qu'il sera procédé dans le plus bref délai à la formation des listes électorales, qui devront être closes le 19 décembre prochain. Les élections commenceront dans les grands colléges le 19 janvier 1840, et le 31 du même mois devra se faire le scrutin général dans la capitale de la province. Il ne reste du reste aucun élément ancien devra être renouvelé en vertu de la constitution. Les cortès sont convoquées pour le 18 février de l'année prochaine.

Un fait particulier d'une assez grande importance donne matière aux réflexions des journaux français; nous en faire :

" Une compagnie française a proposé, il y a quelque temps, de prêter de l'argent à l'Espagne, en recevant en garantie les îles Philippines, non les revenus de ces îles, mais leur gouvernement, leur population, leurs terres. La demande a été rejetée, approuvé ce plan; mais il a paraît qu'il valait mieux que ce fût lui, en sa qualité de premier ministre de France, plutôt qu'aucune compagnie, qui prît possession de ces îles. Il a sans doute été convenu qu'après une possession et une jouissance de vingt à vingt-cinq ans, l'Espagne, en remboursant les sommes prêtées, rentrera en possession des Philippines; mais nous avons quel est le sort et bien souvent la conclusion de ces cessions de territoires et de ces marchés onéreux. Le cabinet espagnol a refusé de se rendre à l'idée exprimée dans le marché Soult, de traverser à l'une des puissances signataires de la quadruple alliance, et il désintéressé à l'égard de l'autre. Le ministère espagnol n'a pas eu sanctionner un pareil triptique (pour mots servir d'une expression significative bien que peu de bienséance) par lequel qu'il y avait des cortès indépendantes auxquelles cette transaction devait être soumise; et en conséquence les cortès seront probablement bientôt saisies de cette affaire."

ANGLETERRE.

Le paquebot George Washington, capt. Barrows, arrivé le 27 à New York, venant de Liverpool, a apporté des nouvelles qui vont jusqu'au 27 novembre.

L'honorable Daniel Webster est enfin arrivé par le *Mediator*.

On donne comme certain que Lord Palmerston a informé l'ambassadeur des Etats Unis à Londres de l'intention où est le gouvernement Britannique de bloquer les ports de l'empire Chinois.

Lord Napoléon était passé l'hiver à Brighton.

Les insurrections des chartistes continuent à causer de grandes inquiétudes en Angleterre.

Joseph Bonaparte est enfin arrivé à Portsmouth le 25 novembre, par le packet *Philadelphie*.— Le prince a fait présent au capitaine du *Philadelphie* d'un service de dessert, en or, composé de 54 pièces.

Les consolidés étaient cotés à 90 1/2; à terme ils étaient à 90 5/8 ; pour du comptant à 90 1/2; bills de l'échiquier 6, 4, 7, 5 ; bons de l'Inde 7 pour cent d'escompte; actions de la banque 178 1/2-78.

La notice suivante a été affichée à la Banque le 29 novembre :

"Le gouverneur et les directeurs de la Banque d'Angleterre sont disposés, jusqu'à nouvel ordre, à prêter sur demande d'escompte ou dépôt de lingots de change n'ayant pas plus de six mois à courir, en supposant devoir être remboursés avant le 17 janvier prochain et en sommes qui ne pourront être inférieures à £2800, intérêts perçus à 6 pour cent par an.

Le mariage de la reine Victoria avec le prince Albert de Saxe-Cobourg est décidément résolu. Voici ce qu'on lit dans le Sun:

"Aujourd'hui, à 11 heures, a reine a tenu un conseil privé au palais de Buckingham. Plus de 100 conseillers y assistaient. Comme on avait que la reine annoncerait au conseil privé son mariage projeté avec le prince de Saxe-Cobourg, une foule de personnes s'étaient rendues avant midi dans le palais. Vers la commencation faite au conseil privé par la reine.

"Monsieurs, je vous ai convoqués pour vous communiquer ma résolution par une alliance qui intéresse tout le pays et le bien-être présent et le bonheur de mes sujets, et le bien-être ultérieur. J'ai l'intention de m'unir avec le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha. Profondément convaincue de la gravité de l'engagement que je vais contracter, je n'ai point pris cette résolution sans réflexion, et sans avoir la certitude qu'avec la bénédiction de Tout-Puissant elle assurerait à la fois mon bonheur domestique, et serait utile aux intérêts de mon pays. J'ai jugé à propos de vous faire connaître cette résolution le plus promptement possible, afin que vous puissiez avertir convenablement l'une affaire si importante [illegible] et [illegible] ainsi que, j'en suis sûre, vous [illegible] pour mes sujets.

[illegible]

Un [illegible] Parlement [illegible]

[illegible] Lord Melbourne [illegible] Lord Lansdowne [illegible] Lord Minto [illegible] Lord Ashley [illegible] Lord Ashley [illegible] Lord Ashley